



LO TAMBORINAIRE

— BULLETIN MUNICIPAL DE LUZÉCH —

N° 195 PRINTEMPS 2019

*Valoriser et transmettre
notre patrimoine*



État Civil

Naissances :

CAPPELOT BOUHOUIA Nolan, Marvin, Damien,

le 26/02/2019

MORRA Juliette, le 03/04/2019

Décès :

BRETONNEAU Geneviève épouse DHONNEUR,

le 15/12/2018

DE ANDRADE Manuel, le 04/01/2019

ARENES Jacques, 08/01/2019

LOHOU Jean Yves, le 08/01/2019

PUJALTE Christiane Marie épouse COUTURE,

le 09/01/2019

DE JESUS AQUINO Ana épouse ALVÈS, le 21/01/2019

GEVREY Suzanne épouse CHABBERT, le 26/01/2019

AULIÉ Emilienne, Juliette, Alida épouse BERGON,

le 27/01/2019

BIDAULT Jeannine Marie Georgette épouse

DELSOL, le 09/02/2019

BOUSQUET Arsène, Fernand, le 10/02/2019

LAGARDE Huguette, Marguerite épouse MIQUEL,

le 18/02/2019

RIGAL Reine Jeanne Adèle épouse BES, 08/03/2019

DE MAN Martine Ariëtte épouse VAN ASPEREN,

le 09/03/2019

BÉRANGER Marie-Christine Renée, Yvonne,

Mauricette épouse FAVOTTI, le 14/03/2019

PHILIP Simone Jeanne Henriette, le 15/03/2019

MIQUEL André, Jean, le 18/03/2019

MAURY Francis, le 23/03/2019

BELLAMY Gilles, le 30/03/2019

VAILLERE Claude, Jean, Marcel, le 15/04/2019

PIALAPRAT Jacques, Christian, le 15/04/2019

ZACCARINI Serge, le 22/04/2019

GONDAL Lucienne, Suzanne épouse MARTY,

le 26/04/2019

Bienvenue à

Anne CHUILLET : Somatothérapeute, massage d'accompagnement au bien-être, tél 07 81 28 67 63

La Poêle Gourmande, nouveau commerce au 84 de la Place du Canal a ouvert ses portes. Depuis de nombreux Luzéchois mais aussi des habitants du bassin de vie franchissent le seuil de cette boutique, se mobilisent et témoignent leur satisfaction d'avoir une nouvelle activité créée dans le centre-bourg. D'autant plus que c'était aussi une attente forte de la population de voir ouvrir une boucherie, charcuterie, traiteur.

On y trouve des produits d'origine animale ou végétale et des plats cuisinés faits maison, couvrant ainsi une vaste palette et répondant à divers choix culturels. Ceci ne serait pas possible sans le savoir-faire d'une famille engagée dans ce type d'activités depuis plusieurs générations.

La commune de Luzech s'est investie discrètement pour que ce projet, jugé utile et structurant, puisse voir le jour.



SOMMAIRE

Éditorial	p. 1
Notre village au quotidien	p. 2-7
Urbanisme	p. 8-9
Voirie	p. 10-11

Santé.....	p. 12
Patrimoine	p. 12-13
Culture, Animations, Tourisme	p. 14-16
Environnement	p. 16



LO TAMBORINAIRE

N°195 - PRINTEMPS 2019

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Gérard Alazard

COMITÉ DE LECTURE
Fabienne Alemanno,
Agnès Lèbre,
Christine Garrigues,
Julien Cozette,
Marie Droullé

CONCEPTION & RÉALISATION
GRAPHIQUE
Samy Bats

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE
Commune

IMPRESSION
Boissor imprimerie
Luzech

2019 : on continue... grosse année de projets

Déjà plus d'un trimestre écoulé lors de cette année 2019 et de nombreux projets vont venir redonner un nouvel élan à notre village.

Confortement de la Falaise – rues de la Citadelle et de la Fausse Porte

Deux ans après l'éboulement, La Mairie de Luzech est toujours dans l'attente des procès-verbaux d'expertise des différents assureurs... Cependant, les mêmes assureurs ont rapidement confirmé que les travaux de consolidation à réaliser sur la falaise, seraient à la charge des propriétaires des parcelles, et non pris en compte au titre de la responsabilité générale.

Devant ce désengagement des différentes parties, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas partir en justice pour plusieurs années au risque d'un résultat incertain, mais d'entreprendre le confortement de la falaise sur ses propres deniers. Ce projet repose sur les aides à hauteur de 50% du fonds national des risques naturels majeurs et le soutien précieux à hauteur de 30% de l'État. Notre budget 2019 intègre donc ce reliquat de 20% dans nos dépenses d'investissement.

Même si rien n'est encore visible, les travaux ont débuté par de nouveaux relevés géologiques et tous les calculs pour les ancrages de confortement sont terminés. Les méthodes appliquées aux dimensionnements des confortements en terrain rocheux s'appuient tant sur la géométrie du lieu que sur les lignes de glissement, les caractéristiques du matériau rocheux et celles des boulons d'ancrage.

Les entreprises vont maintenant pouvoir chiffrer la réalisation et nous espérons la complétude du chantier vers fin novembre 2019.

Rénovation de la Résidence Autonomie

La Commune de Luzech avait, en sa séance du 24 Juin 2016, décidé de racheter les anciens logements foyers à Lot Habitat en vue de rénover cet ensemble construit en 1973, tout en gardant des tarifs à la portée des bourses de nos habitants.

En effet, d'importants travaux de réfection de la toiture, d'isolation des murs extérieurs, de remplacement des menuiseries extérieures, de modernisation de la chaufferie, de traitement de la terrasse extérieure, de mise aux normes d'accessibilité et d'électricité, d'installation d'un système Sécurité Incendie, d'aménagement extérieur et intérieurs sont indispensables pour proposer des logements attractifs, confortables et en toute sécurité.

Après l'obtention d'une première série d'aides à hauteur de 58% (CARSAT et État), il convenait de poursuivre nos actions auprès

des collectivités territoriales pour permettre de réhabiliter cet établissement à vocation plus large que notre simple village. Malgré le refus du Conseil départemental d'intervenir, nous avons amélioré notre plan de financement par 7% supplémentaires (83.275 €) octroyés par la Région Occitanie.



Là aussi, même si rien n'est encore visible, les premières phases de réalisation ont débuté par l'élaboration du programme et toutes les études du projet (plans des structures et des réseaux, coupes, principe d'installation et d'accès de chantier, etc.).

Les entreprises auront à chiffrer rapidement la réalisation et nous espérons la complétude du chantier pour le printemps 2020.

Scénographie de notre Patrimoine

Luzech dispose de multiples richesses patrimoniales et d'une histoire forte qu'il est intéressant de faire connaître. Ainsi au travers des différentes époques antique, médiévale et contemporaine, des lieux d'exposition comme la Maison des Consuls, d'étapes tout au long de circuits de visite ou de randonnées, les richesses à partager sont innombrables. Un tel projet ne peut se réaliser que par la constitution d'une équipe multidimensionnelle.

Vous découvrirez dans ce numéro leurs premières pistes d'avancement. Toutes les personnes qui souhaitent s'associer directement ou indirectement par des mises à dispositions de photos, documents ou autres, sont invitées à le faire.

Rendez-vous à l'intérieur de ce numéro pour en savoir un peu plus.

Valorisation touristique de la Base Nautique de Caix

Un groupe de travail réfléchit depuis plusieurs semaines sur un projet de valorisation de la base nautique de Caix et de son environnement proche. En effet, le Tourisme est un facteur économique important pour notre territoire et l'attractivité est fondamentale pour espérer augmenter la fréquentation de ce lieu à fort potentiel.

Nous vous proposons de partager avec vous dans ce numéro une première synthèse de ces séances de travail.

Je vous souhaite de passer un très agréable printemps. ■

Gérard Alazard

2 / Notre village au quotidien

Nos finances : bilan 2018 et perspectives 2019

Ce numéro du Tambourinaire du mois d'avril est toujours un moment privilégié pour partager avec vous la situation financière de notre Commune au travers de notre Compte administratif 2018 et du Budget primitif 2019.

Compte administratif 2018 de la Commune

Le compte administratif 2018 de la Commune de Luzech se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Réalisé	Réalisé	Restes à réaliser	
Dépenses	1 476 971,23 €	2 316 948,53 €	- 374 300,00 €	
Recettes	1 954 443,53 €	2 255 073,64 €	137 196,50 €	
Solde 2018	+ 477 472,30 €	- 61 874,89 €	- 237 103,50 €	
Reportes 2017	+ 271 401,62 €	- 137 242,39 €		
RESULTATS 2018	+748 873,92 €	- 199 117,28 €		
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE 2018 :		- 436 220,78 €		

La résultat cumulé 2018 de la section d'investissement est de - 436 220,78 €, ce qui correspond au besoin de financement constaté fin 2018 qui doit être comblé en 2019.

Ainsi, cette somme est à déduire du résultat de clôture de fonctionnement 2018 qui est de + 748 873,92 €.

Il reste donc la somme de + **312 653,14 €** à reporter en section de fonctionnement du budget primitif 2019, ce qui constitue un **très bon résultat**.

La Commune continue donc à **maîtriser ses dépenses** de fonctionnement. En particulier, les charges à caractère général qui baissent de 3,79 % par rapport à 2017 ainsi que les charges de personnel qui subissent une baisse de 4,04 % par rapport à 2017, en s'élevant à 682 604,59 € en 2018.

Luzech a connu une **augmentation de ses recettes**, notamment de ses ressources propres, **sans augmentation de l'impôt**. Ceci permet de continuer à investir.

Pour mémoire, dépenses de fonctionnement précédentes :	
2013	1 383 391,46 €
2014	1 476 453,69 € (6,7%)
2015	1 482 070,66 € (3,8%)
2016	1 485 608,96 € (2,3%)
2017	1 507 037,29 € (1,4%)
2018	1 476 971,23€ (- 2%)

Pour mémoire, recettes de fonctionnement précédentes :

2013	1 772 882,21 €
2014	1 847 500 € (4,2%)
2015	1 839 736,21€ (-0,5%)
2016	1 790 037,11 € (-2,7%)
2017	1 860 580,03 € (3,9%)
2018	1 954 443,53 € (5,1%)

La section d'investissement a encore été largement impactée par la construction du groupe scolaire de par le remboursement des emprunts à court et long terme.

Budget primitif 2019 de la Commune

Le budget primitif 2019, pour la partie fonctionnement demeure relativement **stable**, autant en dépenses qu'en recettes.

Notre section d'investissement poursuit le **remboursement de nos emprunts**, des dépenses relatives à l'avenant n° 2 du groupe scolaire et du solde de l'avenant n° 1 du parking des écoles.

Deux importantes opérations d'investissement vont être engagées pour poursuivre l'évolution de notre village :

- Le **confortement de la falaise** surplombant la rue de la Citadelle pour un montant de 262 500 € HT, qui sera aidé à hauteur de 80% par deux aides de l'État. Il est important de signaler le total désengagement des assurances sur ce dossier, ce qui interpelle sur leur utilité !!
- La **rénovation de la Résidence autonomie « Aline Drappier »**, pour un montant de 887 893, 89 € HT, qui sera aidée à hauteur de 65% par une aide de l'Europe, deux aides de l'État, une aide de la Région et une aide de la CARSAT. Le complément sera remboursé mensuellement à la Commune par la Résidence autonomie de façon à ne pas déstabiliser les dépenses de la Commune.

Comme en 2018, des économies drastiques et des recettes nouvelles

L'année 2019, comme l'année écoulée, restera tendue pour honorer notre investissement principal, le groupe scolaire et les 4 889 096,54 € TTC qu'il représente.

Nous maintenons le cap de **ne pas augmenter les taux d'imposition de 2019**, 5^{ème} année de notre mandat et 5^{ème} année consécutive sans hausse malgré tous les investissements effectués et engagés :

- Taxe d'habitation : maintien du taux à 12,03 %
- Taxe foncière Bâti : maintien du taux à 22,05 %
- Taxe foncière Non Bâti : maintien du taux à 139,41 %

Cette **maitrise** au plus juste de nos dépenses, des **économies** partout où cela est possible, des **recettes nouvelles** seront

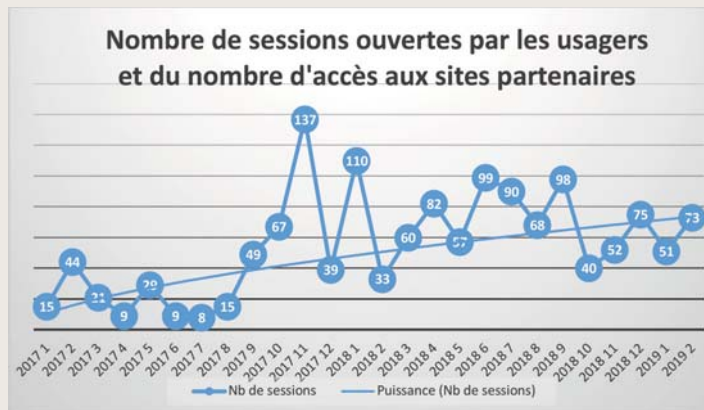
à nouveau recherchées parmi les différentes opportunités potentielles. C'est toujours un des objectifs majeurs que notre équipe municipale s'est fixé pour garantir de bons résultats et pérenniser l'équilibre de nos comptes. ■

Gérard ALAZARD et Julien COZETTE,
Directeur général des services

Fréquentation de la Maison des Services au Public (MSAP)

Inaugurée le 20 Octobre 2017, la Maison de Services Au Public (MSAP) de Luzech apporte une aide aux usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics.

Voici quelques éléments qui permettent de mieux comprendre son fonctionnement.



Lorsqu'un usager les sollicite, les animateurs de la MSAP définissent, s'il s'agit d'un accompagnement simple (ouverture d'une session, consultation d'un compte opérateur...) avec une prise en charge immédiate, ou plus complexe (télé-procédures de l'État...).

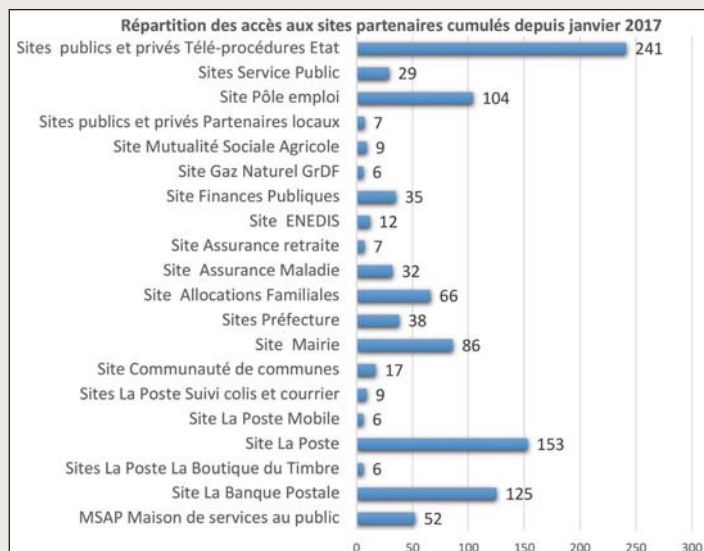
Dans ce 2^{ème} cas, si la personne n'a aucune autonomie pour les démarches en ligne ou pour la réalisation d'une démarche longue (cartes grises...), un rendez-vous lui est proposé, du mardi au vendredi de 13h30 à 14h00 et de 16h00 à 16h30.

En ce qui concerne la confidentialité, un bureau est mis à disposition selon les types de demandes. Par exemple, la Direction Départementale des Finances Publiques est présente pendant deux périodes de l'année pour accueillir les usagers. Lors des accueils sur rendez-vous, la confidentialité est également assurée.

Toutefois, des travaux pourraient être envisagés pour améliorer cet espace MSAP si ce point particulier constitue un frein à son utilisation. ■

Gérard ALAZARD

Ce résumé de fréquentation, depuis son ouverture, montre une moyenne d'une soixantaine de sessions par mois pour les besoins suivants :



La sirène

À la suite de l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux caractéristiques techniques du signal national d'alerte, les détenteurs des dispositifs d'alerte doivent s'assurer du bon fonctionnement de leurs matériels (la sirène). C'est pourquoi chaque premier mercredi du mois, à midi, la sirène de Luzech sera actionnée un peu plus d'une minute. Le premier essai s'effectuera le mercredi 5 juin. Ne soyez pas inquiets en l'entendant, et faites passer le message autour de vous. ■



4 / Notre village au quotidien

Quelques retours sur la réunion « grand débat » du 11 mars

Le Lundi 11 Mars dernier, la Commune de Luzech a organisé une réunion d'initiative locale, consultation de tous les concitoyens, souhaitée par le Président de la République dans le cadre du Grand débat national. Nous vous proposons un résumé de ces échanges qui ont permis à la quarantaine de personnes présentes de s'exprimer sur les quatre grands thèmes proposés par le Grand débat national, ainsi que sur d'autres sujets.

Organisation de l'État et des collectivités locales

- ✓ Service public
- ✓ Décentralisation très mal faite → Région → économie → Totalemment faux, une catastrophe
- Toulouse / Montpellier, une multiplication et un empilage des structures → Plus de véhicules, plus de déplacements
- ✓ Maires pas entendus
- ✓ Les élus Départementaux arrivent mieux que les communes à faire entendre leurs revendications au Gouvernement
- Hôpital → Tarification à l'acte coûte une fortune
- ✓ Quelques communes très riches → Péréquation entre les Départements riches/ pauvres, ça marche
- Pas vrai pour les communes, déséquilibre entre les grandes villes et les petits villages (€/ habitants)
- ✓ En Allemagne, découpage différent des Régions et plus performant : 5 fois moins de personnel, 4 fois plus de résultats
- ✓ En France, la formation ne débouche sur rien du tout (AFPA à fermer)

Démocratie et citoyenneté

- ✓ Méconnaissance du fonctionnement des institutions par le citoyen
- ✓ Consultation par référendum sur les sujets importants (les 80km/h, Europe, etc...). De Gaulle l'a fait
- ✓ Vote blanc reconnu = si plus de votes blancs que le nombre de voix du candidat élu = annulation de l'élection et refaire le scrutin
- ✓ Le Président en place doit obtenir un pourcentage minimal au 1^{er} tour du scrutin (entre 30% et 40% par exemple) pour être rééligible. Sinon, il doit se retirer.

Transition écologique

- ✓ Débat mondial
- ✓ Ne doit pas être punitive
- ✓ Trop fâcheuse tendance d'une supervision très pointue du citoyen de base et de lui appliquer le principe du pollueur payeur (ex : contribution incitative sur les ordures ménagères) alors que l'on ne supervise pas les vrais et gros pollueurs, qui eux ne sont pas les payeurs
- ✓ Qui pollue vraiment ? les avions ? le chauffage ?
- ✓ Arrêter de nous brandir la fin de la planète car théorie vieille comme le monde
- ✓ Agriculture qui pollue le plus est celle des grosses exploitations intensives
- ✓ Les multinationales et les centrales d'achat entretiennent une production de volume qui est toxique / catastrophique et qui est majoritairement consommée par les petites gens,
- ✓ Privilégier les circuits courts (exemple = restauration scolaire du département)

Fiscalité et dépenses publiques

- ✓ Les politiques se lancent dans des projets démesurés pour lesquels ils n'ont aucune compétence (ex : construction véhicule électrique)
- ✓ Redynamiser les centres bourgs des villages
- ✓ Contentement du fait qu'il y ait une école à Luzech
- ✓ La loi doit se faire plus régionalement ou départementalement que Nationalement
- ✓ TROP de taxes
- ✓ Pourquoi on dépense autant ?
- ✓ Grands groupes européens ou internationaux rapatrient des bénéficiaires dans d'autres pays
- ✓ Surtaxer la finance car aujourd'hui l'argent apporte l'argent (traders) et n'est plus basé sur le travail des hommes
- ✓ Casser la répartition de 1/3 pour l'entreprise, 1/3 pour les salariés, 1/3 pour les actionnaires
- ✓ Répartir sur un système plus élaboré avec une meilleure répartition
- ✓ L'État doit se révolutionner (1,8 million de cartes vitales illicites)
- ✓ Baisser les charges pour les artisans
- ✓ Incompréhensible de ne pas payer d'ISF lorsque l'on a un château et 2 ou 3 Ferrari
- ✓ Supprimer les avantages à vie des Présidents, Sénateurs et Députés
- ✓ Stopper la mainmise des ENARQUES sur la gouvernance du pays, sur le recrutement des hauts fonctionnaires dans toutes les grandes écoles
- ✓ Interdiction de faire des aller /retour du service public vers le privé pour les hauts fonctionnaires (écrivent des lois et vendent leur connaissance pour les détourner)
- ✓ Injuste dans l'Impôt → optimisation fiscale à faire
 - Qui le paie ?
 - Qui ne le paie pas ?
- ✓ Prendre en compte les revendications initiales des mouvements, c'est-à-dire :
 - 1 → Plus de pouvoirs d'achat
 - 2 → Pour cela faire des économies, État, etc.
 - 3 → Plus de recettes avec l'évasion fiscale
- ✓ Les pistes 2 et 3 apportent des solutions à la piste 1.
- ✓ Irresponsabilité des élus nationaux d'avoir creusé la dette → elle bénéficie à la Finance
- ✓ La résorber en l'effaçant par négociation avec la Finance → c'est une base importante pour redonner du pouvoir d'achat
- ✓ Plus de clarté sur cette dette
- ✓ Accepter comme principe intransgressible de ne plus vivre au-dessus de nos moyens

Mobilité

- ✓ Lignes d'autocars peu fréquentes → cars vides dans grands cars
Solution préconisée : Cars + petits et + fréquents
- ✓ Covoiturage → comment mettre en place hors de la couronne cadurcienne car rien au milieu → extension des navettes du Grand Cahors rural
- ✓ La Poste → 2 métiers demandés au même agent : postière + accueil de la MSAP → mettre un personnel dévolu pour chaque mission
- ✓ MSAP low cost → pas d'espace, pas de confidentialité → pas de fréquentation
- ✓ Mieux vaut un minibus qui se déplace avec des gens compétents qu'une MSAP vide de compétence
- ✓ Grosse difficulté dans la maîtrise des outils numériques
- ✓ Perte des Trésoreries, EDF, carte d'identité à Puy l'Évêque → Éloignement de l'État
- ✓ Bar associatif à Saint-Vincent-Rive d'Olt → Pas de Maison associative à Luzech avec spot internet :
- Médiathèque ouverte 2h par jour → spécialité → difficulté cohabitation
- Espace de Vie Sociale → Jardin → parentalité
- ✓ Bénévolat et associatif doivent trop se substituer à un service public qui devrait être assuré

6 / Notre village au quotidien

Prix du repas de cantine à l'école primaire

Monsieur le Président du Conseil départemental du Lot, avait décidé, il y a trois ans, d'harmoniser le coût des repas élaborés par le collège et à destination des communes, en les réévaluant afin de tenir compte de leur prix de revient.

C'est ainsi que pour les élèves de l'école primaire, le délégué du Conseil départemental en charge de l'éducation et de la vie locale, avait informé, que pour l'année scolaire 2017, le tarif du repas serait 3,46 €, puis pour 2018 de 4,03 € et pour 2019 atteindre le coût de 4,60 €. Cependant, à la suite des interventions des Conseils municipaux et des maires respectifs de

Luzech Prayssac, et Puy L'Évêque, le Conseil départemental a révisé à la baisse son tarif 2019 à 4,25 €.

Afin que cette dernière augmentation n'ait pas de répercussion sur les familles luzéchoises, le Conseil municipal a décidé lors de sa séance du 7 février dernier que le budget communal, prendrait à sa charge, ces 0,22 € d'augmentation.

Les maires des communes de Parnac et de Saint-Vincent-Rive-d'Olt, ont également décidé de prendre la même décision pour les élèves domiciliés dans leur commune respective. ■

Fabienne ALEMANNI

L'espace de loisirs

Depuis quelques semaines, certains ont pu découvrir la salle de loisirs de Trescols sous un nouveau jour.

En effet, suite à des travaux d'aménagement intérieur, celle-ci est maintenant complètement indépendante du CLSH (Centre de loisirs sans hébergement) qui, comme chacun sait, propose aux enfants de Luzech et des environs des activités, les mercredis et autres jours de vacances.

L'espace de loisirs proprement dit, se compose de plusieurs salles : plonge, réchauffage, réception ou réunion, pouvant recevoir environ 60 personnes.

En outre, si l'on procède à l'ouverture de la grande salle de l'ALSH, c'est 170 personnes qui peuvent s'attabler en profitant d'une piste de danse.

Il est possible aussi d'installer un chapiteau attenant à la salle, afin d'accueillir 60 personnes supplémentaires.

Les Luzéchois l'auront compris, il existe plusieurs configurations potentielles.

Il peut être loué pour un usage privé (festivités familiales...) ou associatif (concours de belote...), la cour attenante étant toujours disponible. Il est équipé de toilettes nouvelles et fonctionnelles indispensables pour un bon accueil du public.

Pour mener à bien ces transformations, la municipalité a fait appel à plusieurs entreprises luzéchoises (couverture, maçonnerie, menuiserie, plomberie). Les employés municipaux, ont, quant à eux, assuré des travaux divers (cloisons, carrelages, peintures) pendant plusieurs semaines.

Ces locaux accessibles à tous sont désormais disponibles sur réservation à la mairie.

Restent quelques travaux de finition, peinture surtout, aménagement de l'accès parking et le toilettage sera parfait !

Luzéchois à vos fêtes, prêts, partez ! ■

Bernard PIASER et Rémy MOLIERES

En parallèle à ces travaux, la Boule luzéchoise s'est retroussé les manches et a assuré les travaux de couverture du local qui leur a été attribué (voir photos)



à venir

à venir

à venir



à venir

Info gendarmerie

Mise en garde sur la recrudescence de cambriolages.

LA SÉCURITÉ PARTOUT ET POUR TOUS

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
EN FRANCE
ÉPARGNEZ VOS BIENS
ET VOTRE ÉNERGIE

PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.



PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances" organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).

Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

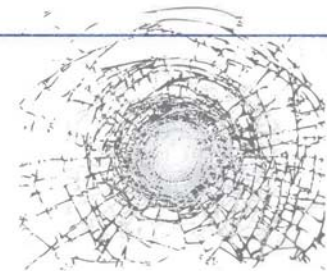
- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre,
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public). Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux **cellules cambriolages** implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.



**VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17 OU LE 112**

- **OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705**
- **OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08**
- **TÉLÉPHONES PORTABLES VOLÉS :**
SFR : 10 23
ORANGE : 0 800 100 740
BOUYGUES TELECOM : 0 800 29 10 00

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**

www.interieur.gouv.fr



8 / Urbanisme

Réseau pluvial

Comme nous vous l'avions annoncé sur le bulletin de l'automne dernier et à la suite des inondations de juin 2018, nous poursuivons nos efforts pour améliorer la qualité de nos réseaux d'eau pluviale. Ainsi, la SAUR est intervenue sur notre commune, la semaine du 11 au 15 mars pour :

- Nettoyer 150 regards sur l'ensemble du réseau
- Hydrocurer 350 m de conduites, notamment allées du Gamay et du Rupestris, place des Érables, impasse des Prunus, allée de la Franquette
- Désobstruer 80 m de canalisations devant l'EHPAD. Nécessitant une journée de travail, cette ancienne conduite de Ø 300, capte aujourd'hui une grande partie du parking de la cité scolaire et sature rapidement. À l'avenir, une connexion avec la conduite d'un diamètre supérieur descendant de la cité scolaire sera étudiée pour favoriser un meilleur écoulement.
- Déboucher une conduite au niveau de la superette Spar – la seconde étant abîmée sera remplacée. ■

Rémy MOLIÈRES



Ehpad



Franquette



Spar



Interventions des services techniques municipaux

Coup de jeune pour les appartements du quai Émile Gironde.

Une réhabilitation de grande qualité a été réalisée par les agents de la commune, offrant un cadre de vie renové et agréable aux nouveaux locataires.

Autre facette de l'activité des services techniques municipaux, l'élagage de l'imposant tilleul de la place de Fages qui a nécessité d'importants moyens (voir photo).

Parallèle, vous avez pu constater le nettoyage des rues de notre village, toujours en cours, les travaux de désherbage s'effectuent manuellement (sarcellette et pelle), au nettoyeur haute pression, ou avec un brûleur thermique. ■

Rémy MOLIÈRES





Côte de Caix

À la suite des nouvelles constructions sur le plateau, la circulation sur cette route a considérablement augmenté.

De ce fait, avec des remblais provenant de divers chantiers, la Communauté de communes a élargi la côte de Caix sur plusieurs passages étroits.

Même avec ces améliorations, il convient de rester très prudent sur cette route. Un petit rappel :

- Priorité à la voie montante
- Vitesse adaptée

Interdiction de circulation aux plus de 3,5 tonnes sauf services et engins agricoles. ■

La Voirie

À la suite des nouvelles constructions sur le plateau, la circulation sur cette route a considérablement augmenté.

Rue du 8 mai

Afin de sécuriser la rue du 8 mai, qui se partage entre piétons du Logement-Foyer, de l'EHPAD et les automobilistes, il a été décidé de mettre une partie de cette rue en sens unique.

Route de Fages

A la suite des travaux d'enfouissement du réseau électrique, sur plus de 10 km de Foncave à Fages, et de Miran à Fages, les routes ont été fortement défoncées. L'entreprise, responsable de l'enfouissement, se doit de remettre en état la voirie, dès les branchements finis, sous contrôle de la Communauté des communes et de la commune. ■

Pierre BORREDON



Contrat Local de Santé du PETR

Des communes, dont Luzech, et des professionnels de santé ont été invités à participer à des ateliers de réflexion afin de recueillir remarques et propositions sur les difficultés rencontrées par nos concitoyens et leurs familles pour accéder aux soins de santé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), dans le cadre du **Pôle d'Équilibre Territorial Rural (PETR)** du Grand Quercy. Pour rappel, le PETR regroupe 153 communes au sein de 6 Communautés de communes (Quercy-Bouriane, Cazals-Salviac, Vallée du Lot et du Vignoble, Quercy Blanc, Pays de Lalbenque-Limogne, Causse de Labastide-Murat) et la Communauté d'agglomération du Grand Cahors.

Le **Contrat Local de Santé** est un instrument de mise en œuvre et de déploiement des politiques de santé dans les territoires de proximité. Il structure une démarche de planification en santé. Il est un outil de coordination (Mme Mathilde Couderc), d'articulation et de gouvernance qui a pour objectif de répondre aux enjeux de santé globaux du territoire et de peser sur les inégalités sociales et territoriales

de santé en mobilisant de façon convergente les ressources sur ce territoire.

Une première action concrète a été implémentée fin 2018 avec le Dossier Médical Partage (DMP) entre les médecins, les professionnels de santé et les pharmaciens. C'était une étape dont on attend les retours et l'évaluation.

Ce projet entre maintenant dans une nouvelle dimension plus ambitieuse afin :

- D'identifier les besoins du territoire en matière de couverture sanitaire ;
- D'échanger à propos de dispositifs innovants déjà engagés ou à mettre en œuvre sur le territoire. Ils ont pour but d'améliorer l'accès aux soins de premier recours et aux spécialistes ;
- D'identifier les parcours de santé spécifiques jugés prioritaires ;
- D'identifier les facteurs qui représentent un obstacle à une prise en charge coordonnée et fluide ;
- D'identifier les besoins de l'usager sur ces parcours de santé spécifiques ;
- D'identifier l'ensemble des acteurs à

impliquer en fonction des parcours de santé spécifiques concernés ;

- De proposer des dispositifs innovants qui garantissent une bonne coordination de ces parcours de santé spécifiques ;
- De mener une réflexion partenariale sur les moyens de favoriser l'interconnaissance ; la mise en réseau ; la communication sur les offres de soins existantes ; les modifications de pratiques et / ou cultures professionnelles, etc.

Par ce Tambourinaire, qui entre dans tous les foyers, et qui s'adresse à chacun, nous vous tiendrons informés de telles avancées. Il faut savoir enfin que la CPAM dispose d'un Centre d'examens de Santé situé 238 rue Hautes serre à Cahors. On peut bénéficier d'une série d'examens gratuite en contactant le 05 65 20 86 15 du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h. Votre médecin traitant sera tenu au courant et restera votre intervenant principal. ■

Patrimoine

Projet de valorisation de patrimoine

Comme en témoignent nos différentes actions ces dernières années relayées par des articles parus dans la presse ou dans notre bulletin municipal, nous sommes conscients de l'importance de la valeur de notre patrimoine, de l'époque antique à nos jours, en passant par le Moyen-âge et nous sommes totalement engagés dans cette responsabilité de principal dépositaire. Une de nos prochaines étapes est de remettre cet ensemble concrètement en valeur, en racontant de nombreuses histoires relatant ces richesses, avec en point central la Maison des Consuls,

une maison du patrimoine où serait présentée une exposition permanente, avec des panneaux et des projections de vidéos, sur des sujets très variés tels : l'histoire de la navigation, les églises et le chemin de la Pistoule, l'Oppidum, les sentiers, les rues médiévales, la tour, le barrage, le chemin de fer... pour mieux rebondir ensuite vers la visite de tous ces hauts lieux d'intérêt et d'histoire.

Ce projet, qui nous concerne tous, vous implique aussi car nous sommes sûrs que vous disposez des documents sur l'un des thèmes cités...

Pour l'heure, nous collectons un maximum d'informations et d'éléments iconographiques, pour mieux les valoriser, les partager, et les transmettre aux générations futures.

Alors, pas une seconde à perdre, rapprocher vous de nous, à la médiathèque, pour en parler... ce projet est avant tout le vôtre ! ■

Marie DROULLÉ et Daniel DUBOS
Tél 05 65 30 58 47 ou mail : mediatheque@ville-luzech.fr

Chantiers jeunes 2019 !

Comme l'été dernier, cette année du 21 juillet au 10 août, nous allons renouveler l'expérience des chantiers internationaux des jeunes bénévoles.

Le premier chantier, en 2018, a été une parfaite réussite et, pour mémoire, a permis de repeindre les portes des églises de Caïx, de Fages et de Camy, et surtout la rénovation de la Porte Capsol, que nous souhaitons terminer cet été.

Pendant trois semaines, ce chantier a permis des échanges et un partage d'expériences entre les jeunes et certains habitants. L'implication des Luzéchois est un élément indispensable au succès du projet.

Créée en 1948, cette association avait pour objet de rassembler les peuples de ce temps, ennemis et séparés de tout pays, dans un esprit de tolérance et d'ouverture.

Dans cette continuité, les chantiers actuels, au-delà du travail effectué, doivent permettre les rencontres avec les habitants de la commune, des échanges intergénérationnels et le partage du travail pour développer notre Patrimoine.

Notre objectif de valorisation du Patrimoine est un projet nécessitant beaucoup de main d'œuvre, et cette formule «chantier jeunes» est une bonne alternative pour ces travaux, ne pouvant pas être réalisés par l'équipe technique municipale, ou par des artisans, par manque de finances. Ce groupe de jeunes internationaux peut être encadré et guidé par des habitants de la commune, bénévoles eux aussi.

L'an dernier, nous avions un groupe de 7 jeunes et l'encadrement effectué par Christian Bouchut et Daniel Dubos était suffisant. Cette année nous recevons une dizaine de jeunes qui choisissent leur chantier suivant la région et le travail demandé. Vous avez deviné...

Christian et Daniel font appel à des bénévoles disponibles le matin de 8 heures à 13 heures, l'après-midi étant libre.

Nos hôtes arriveront le dimanche 21 juillet, en bus, en fin d'après-midi. Nous nous retrouverons devant la mairie vers 18 heures pour les accueillir avant de les accompagner à la base de Caïx pour l'hébergement des trois semaines.



Le lundi 22 Juillet au matin sera réservé à la reconnaissance des différents chantiers et à la visite de la commune.

Le mardi soir 23 Juillet à 18 heures un pot d'accueil sera offert en mairie. Les travaux proposés sont les suivants : La Porte Capsol, suite et fin, avec, « à la manœuvre », Christian Bouchut.

Des travaux de peinture, à Notre-Dame de l'Île, les portes de l'église St-Pierre. Des travaux de nettoyage à Notre-Dame de l'Île, les rues des Mariniers et Capsol. Réfection du mur du cimetière de Fages. Au fur et mesure de l'avancement de ces travaux, d'autres secteurs pourront être proposés. ■

Daniel DUBOS, tél 06 48 61 69 03

14 / Culture / Animations / Tourisme

Médiathèque

Une médiathèque, ça sert à quoi ?

Eveiller l'imaginaire, trouver de l'information, stimuler son esprit critique, découvrir de l'inattendu, partager vos lectures, et beaucoup d'autres choses encore, alors poussez la porte !

En adhérant à notre médiathèque, plus de 10 000 livres vous attendent, pour les enfants et pour les adultes, également des livres-audio, mais aussi une plate-forme numérique. Régulièrement nous accueillons des expositions, prêtées par la Bibliothèque départementale du Lot.

Samedi 6 avril, une journée d'animations

Notre journée d'animations autour de l'exposition « Silence, on pousse », prêtée par la Bibliothèque départementale, s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité !

Et pourtant ce n'était pas gagné ! La pluie de la matinée nous a fait annuler la balade prévue avec l'association Unis Vers Terre (de Pontcirq), mais leur équipe a pu présenter des plantes sauvages comestibles (mais pas toutes !) lors de la conférence d'Emilie et de Christian Foin sur « le sol et les plantes ». Anne-Sophie Ravet, coiffeuse énergéticienne, nous parlait des effets de la lune sur les cheveux... sans sortir du sujet, car une chevelure est une autre forme de végétation ! Notre conférencière surprenait plus d'une personne dans la salle de conférence par les idées fausses que nous pouvons avoir sur notre cuir chevelu. Plus tôt dans la journée, Marie-Lore Pimentel donnait des conseils sur l'apithérapie, et invitait quelques personnes à tester des produits issus de la ruche. Par ailleurs des enfants, et des adultes (!) ont pu déguster le miel récolté par Michel Bauer. Le public a pu repartir avec quelques suspensions créées sur place, lors des ateliers de Clara Reghezza.

Entre intervenants et organisateurs, l'idée de faire de cette journée un rendez-vous annuel fait son chemin...



on pense déjà à la journée d'animations de 2020 !

La médiathèque numérique

Depuis 2016, notre médiathèque est partenaire de la Médi@thèque numé-

rique du Lot, proposant ainsi à nos abonnés des services en ligne à partir du site :

Ces services vous permettent d'accéder légalement, à une offre de contenus en ligne répartis en 5 grands espaces : musique, cinéma (courts et longs métrages, documentaires), savoirs (conférences,



méthodes de langue, offre d'autoformation, soutien scolaire...), livres et presse avec un grand nombre de titres de revues. Les enfants ne sont pas oubliés, puisque cette plateforme permet également de donner accès aux enfants de moins de 10 ans à un espace sécurisé qui leur est dédié.

Rapprochez-vous de nous pour vous y inscrire, l'espace numérique vous attend !

L'album « le manteau de mots » offert aux familles

Notre médiathèque participe, en partenariat avec la Bibliothèque départementale, à l'opération « Premières pages » pour sensibiliser le tout-petit à la lecture! Les familles d'un enfant, né ou adopté l'année précédente, sont invitées à venir retirer dans notre



médiathèque, un album jeunesse, sélectionné parmi les meilleurs titres parus pour les moins de 2 ans. Munissez-vous du bon de retrait envoyé dans le courrier de la CAF ou MSA et nous vous remettrons, jusqu'au 23 juin, l'album « le manteau de mots », qui

raconte l'importance des mots dits à l'enfant, avec bienveillance, pour qu'il grandisse en confiance. ■

Marie DROULLÉ,
mediatheque@ville-luzech.fr,
tél 05 65 30 58 47

Base Nautique de Caix : valorisation touristique

Un groupe de travail composé d'élus, des gérants actuels de la base, de professionnels de la navigation, du nautisme et de l'hébergement, des commerçants et des vigneron ont été invités à concevoir un projet de valorisation de la base nautique de Caix et de son environnement proche, destiné à en augmenter l'attractivité, la fréquentation par les habitants et les visiteurs, et générer des retombées économiques supplémentaires pour le territoire. Nous vous proposons de partager avec vous une première partie de ces travaux.

L'activité de la base de loisirs aujourd'hui

Ce travail a permis à la fois d'observer l'existant de manière factuelle et objective, comprendre le fonctionnement actuel de la base de loisirs, enrichir ce constat des impacts sur le territoire et

ses acteurs, débattre des points de vue respectifs et identifier des potentialités. Ce travail a été guidé en mettant au cœur de la réflexion les attentes des habitants de notre bassin de vie et des touristes autour de la navigation, de la pêche, de la randonnée et des pratiques d'activités sur la base de Caix.

Ont été également analysées les bouleversements profonds de la société et leur traduction en termes de consommation touristique, de communication et de distribution, le tout encadré par la législation en vigueur.

Les principaux éléments à retenir sur la vocation du site sont :

- Un lieu de détente et de loisirs pour tous proposant à la fois : des activités gratuites d'intérêt public tels qu'un espace pique-nique, un espaces de détente, un accès à l'eau et à la baignade, un accès à des espaces de pratiques sportives, ... des activités

payantes telles que canoë, location de bateaux, ... et des services payants tels qu'une aire de camping-cars, un camping, un bar-restaurant

- Un lieu ouvert à tous : population locale, vacanciers en séjour ou de passage
- Une période d'activité de Pâques à Toussaint
- Des animations du site comme les soirées musicales ou gastronomiques régionales
- Des jeux d'enfants sur l'eau
- Un camping et une aire de camping-car

Construire un cadre de référence et bâtir une vision commune du projet futur

Le groupe a ensuite partagé un diagnostic des potentialités du site et de son environnement proche pour bâtir un socle commun sur lequel travailler et construire ensemble.

16 / Culture/Animations/Tourisme

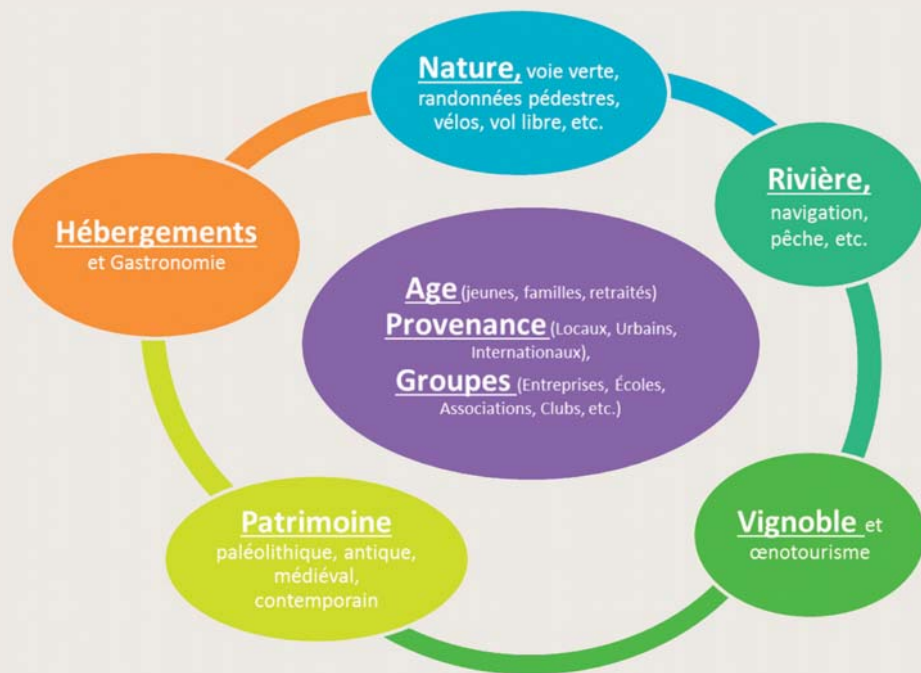
Après une analyse approfondie des différentes composantes existantes et du contexte contraint de zone inon-

dable, le groupe de travail a imaginé des activités qui pourraient être proposées sur la base de loisirs et à qui :

Plusieurs pistes ont été évoquées dont des structures de jeux gonflables localisées à proximité ou sur l'eau, des jeux nautiques, des activités autour des arts du cirque, une aire de BMX (Bicycle motocross), un mini-golf, une location de vélos, une Via Ferrata avec plongée dans l'eau au Rocher, la réouverture du bras mort du Lot, une pêche au trésor par une approche ludique, des stages de fabrication de radeau, un espace d'eau pour les petits et les grands, etc.

À l'issue de ces échanges, chaque participant a été invité à proposer un scénario de schéma de développement et leur compilation permet le partage d'une vision commune.

Le travail reste encore long et les prochaines séances viendront affiner les objectifs, la stratégie, l'offre de services et son prototypage, les conditions de faisabilité organisationnelles et humaines, techniques, économiques, financières, commerciales, administratives... et la planification des actions et des moyens à mettre en œuvre pour mobiliser les bons partenariats et concrétiser ce projet territorial. ■



Environnement

Etude sur les nids d'hirondelles à Luzech



Le 21 juillet 2018, la LPO Lot a animé une matinée dédiée à la connaissance et la protection des hirondelles. Nous étions 16 à la médiathèque de Luzech pour découvrir quelles espèces d'hirondelles (et de martinets) vivent dans le Lot et quelles actions nous pouvons réaliser pour limiter le déclin dramatique de certaines d'entre elles.

A partir de 11h, notre petit groupe s'est mis à déambuler dans les rues de la

ville pour tenter un comptage, le plus exhaustif possible, des nids d'hirondelles. C'est ainsi que nous avons dénombré un total de 124 nids d'Hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*) dans le centre de Luzech, et, fait assez rare pour être signalé, 7 nids d'Hirondelles rustiques (*Hirundo rustica*) qui nichent plus habituellement dans les granges qu'en centre-ville...

Du côté de la centrale hydroélectrique nous avons dénombré 139 nids d'Hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*) et 2 nids d'Hirondelles des rochers (*Ptyonoprogne rupestris*).

Nous savons donc à présent que les hirondelles se portent bien à Luzech,

mais les habitants doivent continuer à veiller sur elles et à préserver leurs nids si vite et facilement détruits dans de nombreuses villes françaises...

La balade nous aura aussi permis d'observer avec plaisir d'autres oiseaux : Bergeronnette des ruisseaux, Rougequeue noir, Faucon hobereau, Chevalier guignette, Milan noir, Martin-pêcheur d'Europe, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Moineau domestique, Fauvette à tête noire, Martinet noir, Héron cendré, Bruant zizi, Pinson des arbres et Pigeon domestique. ■

Kit élections européenne

Élections européennes 26 mai 2019



cettefoisjevote.eu

Pour un Parlement européen qui nous représente

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. Depuis 1979, les élections européennes ont lieu tous les 5 ans **au même moment dans tous les États membres de l'Union européenne. En 2019, elles auront lieu du 23 au 26 mai. En France, elles se dérouleront le dimanche 26 mai.**

Le nouveau Parlement européen sera composé de 705 membres *. Le nombre de sièges est réparti entre États membres, en fonction de leur population. La France en comptera 79 *.

En France, les membres du Parlement européen sont élus sur des **listes nationales au scrutin proportionnel à un seul tour**. Chaque tendance politique présentera une liste de 79 candidats *. À l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

VOUS ÊTES CITOYEN EUROPÉEN

Tout ressortissant de l'Union européenne, s'il est majeur, peut voter et être élu aux élections européennes et municipales, dans son pays d'origine ou dans le pays dans lequel il réside.

**NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**

705 *

**NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**

79 *

L'UNION EUROPÉENNE



* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars 2019

Pour choisir un projet pour l'Europe

« **Quelle Europe voulons-nous ?** » : c'est la **question centrale des élections européennes.**

En allant voter, vous choisissez un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs.

Choisir une liste plutôt qu'une autre, c'est choisir la composition du Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années. Une fois élus, les représentants des citoyens de l'Union européenne siègent par groupes européens qui reflètent leur sensibilité politique et non leur nationalité.

Ils agissent alors dans des domaines tels que ...

L'EMPLOI / LES DROITS SOCIAUX

Le Parlement européen adopte, par exemple, des normes en matière d'encadrement du détachement des travailleurs en Europe, ou en matière d'emploi, notamment pour les jeunes.

LE CLIMAT / L'ENVIRONNEMENT

Le Parlement européen définit des normes environnementales, par exemple, pour lutter contre le réchauffement climatique ou accroître l'utilisation des énergies renouvelables.



LA GESTION DES FRONTIÈRES

Le Parlement européen définit, par exemple, les missions de protection des frontières extérieures de l'Union européenne de l'agence Frontex.

LA SANTÉ / L'ALIMENTATION

Le Parlement européen intervient notamment pour garantir la traçabilité des aliments et permettre la coordination des contrôles en matière alimentaire.

LA SÉCURITÉ

Le Parlement européen participe à la lutte contre le terrorisme en définissant des règles d'échange d'informations, en limitant l'accès aux armes ou en luttant contre le blanchiment d'argent.

Pour un Parlement européen qui vote et contrôle

Le Parlement européen adopte avec le Conseil (les États membres) la quasi-totalité des normes européennes (directives et règlements) ainsi que le budget annuel qui finance les politiques de l'Union européenne.

Le Parlement européen donne obligatoirement son approbation pour tout accord commercial et surveille les négociations menées par la Commission européenne.

Le Parlement européen exerce un contrôle politique sur la Commission européenne. La composition de la Commission européenne est liée aux résultats de l'élection du Parlement européen. Il en élit le Président et auditionne les candidats aux postes de commissaires.

Comment voter aux élections européennes ?

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019.**

Comment s'inscrire ? Par internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :
www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

POUR EN SAVOIR PLUS :

cettefoisjevote.eu



www.toutteleurope.eu



www.europedirectfrance.eu



PDF IF-07-18-009-FR-N
Print IF-07-18-009-FR-C

Noter dans votre agenda !

Jusqu'au 23 juin Opération «Premières pages»,
une naissance, un livre- Munissez-vous du bon de retrait envoyé dans le courrier de la CAF ou MSA, et venez chercher votre livre, à la médiathèque (152 rue de la Ville), tél 05 65 30 58 47

Du 13 mai au 18 mai Exposition peintures des résidents de l'Ehpad à la chapelle des Pénitents

Samedi 25 mai Conférence de Philippe Tyssandier (LPO) sur les oiseaux du Lot, dans le cadre des Rencontres d'Armand Viré - 15h salle de conférence du Musée Armand Viré (152 rue de la Ville)

Samedi 25 mai Fête portugaise à Notre-Dame de l'Île, à partir de 16h, organisée par l'association N-D de Fatima

Dimanche 26 mai Elections européennes

Jeudi 30 mai Vide-greniers de l'Ascension et exposition de voitures anciennes, organisés par la Trincade

Samedi 8 juin Fête du tennis

Dimanche 9 juin Centenaire de l'USL de rugby !
Au programme : 10h exposition de photos ; promenade de l'Île et dégustation de vin de Cahors ; repas marché gourmand sur la Place avec la banda « les Mascagnes » ; 15h30 animations sportives au stade ; 18h30 apéritif musical avec la banda « la pieuvre » à la Salle La Grave ; soirée musicale avec F. Daubié



Dimanche 9 juin Matinée de yoga avec Philippe Alibert, Salle du dojo

Vendredi 21 juin Fête de l'été ! Apéro à 19h offert par l'association des Commerçants (sur la Place ou la Salle La Grave selon la météo), auberge espagnole, et scène ouverte pour les musiciens !

Samedi 22 juin Conférence sur «les hommes de la préhistoire : leur rapport au vivant, au sacré et au chamanisme», par **Amandine Bascou** guide-conférencière (14h) - **Conférence** sur «le monde de l'invisible», par **Mathieu Pitet**, magnétiseur (16h) - Salle de conférence du Musée Armand Viré

Dimanche 23 juin LUZATHLON !

Dimanche 23 juin Initiation aux gestes de premiers secours, proposée par l'Espace de vie sociale et la Croix rouge - salle du Barry, de 14h à 16h - places limitées

Vendredi 5 juillet Soirée musicale avec Frédéric Daubié, à la Chapelle des Pénitents, 21h

Du 13 septembre au 29 septembre exposition de peintures de Cathy Osztab, à la Chapelle des Pénitents

Samedi 14 septembre Journée avec Claire Thomas, atelier pour travailler la méditation de 10h à 13h, conférence sur le karma à 15h, salle de conférence du Musée Armand Viré, suivie de dédicaces - Renseignements au 05 65 30 58 47

Samedi 23 novembre Conférence de Claude Milhas «la spéléologie, à la fois, sport et science», salle de conférence du Musée Armand Viré



Déchèterie Luzech

St Marc, 46140 Luzech - Tél /Fax 05 65 20 23 63

Déchets acceptés : Batterie - Bois - Cartons - Métaux - Gravats - Déchets ménagers spéciaux - Huiles de friture - Huiles minérales - Pneus - Encombrants - Végétaux - Verre - Déchets d'équipements électroniques et électriques.

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	Fermé	9h-12h	9h-12h	9h-12h	Fermé	9h-12h	Fermé
Après-Midi	14h-18h	Fermé	14h-18h	Fermé	14h-18h	Fermé	Fermé

Réseau Wifi-public accessible sur la Place du Canal

Pour vous connecter gratuitement à Internet, choisir le réseau « Wifi de Luzech », identifiez-vous. Un code temporaire vous est alors attribué, envoyez un SMS au n° indiqué avec ce code. N'hésitez pas à vous rapprocher du service administratif en cas de problème de connexion.

Mairie

26 Place du Canal, 46140 Luzech

Tel : 05 65 30 72 32

Fax : 05 65 30 76 80

Courriel : contact@ville-luzech.fr

Horaires

Lundi : 9h-12h et 13h -16h30

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h et 13h -16h30

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h et 13h - 16h30

Médiathèque de Luzech

Tél 05 65 30 58 47, courriel : mediathèque@ville-luzech.fr

Horaires : mardi 16h-18h, mercredi 9h-12h et 14h-18h, jeudi 16h-18h, vendredi 16h-18h, samedi 9h-12h

Musée Armand Viré et Musée Ichnospace

(empreintes de dinosaures et animaux fossiles),

tél 05 65 30 58 47

Horaires : du mardi au vendredi 10h-12h et 14h-18h, samedi 9h-12h

